



La pharmacie ? un espace dédié au patient Le Pharmacien ? une ressource de santé inépuisable !

(épisode 1)

LE PHARMACIEN EST UNE RESSOURCE DE SANTE, PROFITEZ-EN !

Le pharmacien, est une ressource de santé de proximité, accessible 7 jours sur 7, toute la journée, sans rendez-vous ! Il est une ressource de santé à tous les niveaux de l'accompagnement des problématiques qu'un sénior peut rencontrer :

Au niveau de la prévention : votre pharmacien vous accompagne AVANT d'être exposé à un risque, ainsi Emilienne nous indique « *Quand mon petit fils à eu la gastro, ma pharmacienne m'a conseillé un gel à me passer sur les mains pour éviter que je ne transmette le virus à mon mari qui a un cancer* ».

Pour éviter les complications : Jérôme est traité par anticoagulants « *J'ai eu rendez-vous chez mon pharmacien. Il m'a donné des explications sur le mode d'action de mes médicaments, et surtout sur les signes qui devaient m'alerter pour éviter les accidents graves, mais aussi me dire ce que je devais faire dans tel ou tel cas.* »



POUR VOTRE SANTÉ, C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

Au quotidien, dans la gestion des traitements (horaires de prises, conservation, tolérance, etc.): Jérôme poursuit « *au cours de l'entretien, j'ai pu prendre conscience de la nécessité de ne pas oublier mes médicaments et surtout, j'ai trouvé un truc pour y penser tous les jours ! Et mon pharmacien a même contacté mon médecin pour lui faire part de certaines difficultés que j'avais avec un de mes médicaments !* »

Au niveau des hospitalisations, en communiquant les informations sur vos traitements. Votre pharmacien vous propose de créer un dossier pharmaceutique qui mémorise tous les médicaments que vous avez pris durant les quatre derniers mois et peut vous éditer une liste à remettre à votre entrée dans l'établissement hospitalier.

Au niveau des sorties hospitalières, en vous aidant, vous et votre famille à préparer votre retour dans de bonnes conditions afin que toutes les ressources de santé dont vous avez besoin soient mobilisées. « *Quand mon mari allait et venait entre l'hôpital et la maison, pendant son traitement, le pharmacien, accompagné d'une infirmière, est venu à la maison et ils ont tout organisé pour son confort, mais ont aussi pensé à tout pour que nous faciliter la vie quotidienne dans la maison. Ainsi il a pu sortir plus vite et être hospitalisé moins souvent. C'était rassurant de le savoir à côté et au courant de notre situation* »



Le saviez-vous ?

Le Dossier Pharmaceutique (DP) recense, pour chaque bénéficiaire de l'assurance maladie qui le souhaite, tous les médicaments délivrés au cours des quatre derniers mois, qu'ils soient prescrits par votre médecin ou conseillés par votre pharmacien. Le DP contribue à sécuriser la dispensation des médicaments en permettant d'éviter les risques d'interaction entre médicaments et les traitements redondants.

24H/24 et 7 jours sur 7, votre pharmacien est proche de vous.

VOTRE FICHE DE LIAISON

Diffusée par les pharmaciens, complétée et conservée par vos soins par exemple dans votre porte-ordonnance ou votre dossier de santé, cette fiche a vocation à être remise à l'équipe de soins hospitalière dès votre entrée à l'hôpital. Cette fiche lui permettra de vous orienter en sortie d'hôpital vers les professionnels de votre choix.

Pour en savoir plus sur l'URPS Pharmaciens PACA

<http://urps-pharmaciens-paca.fr/>

Urps pharmaciens PACA 37-39 bd Vincent Delpuech
13006 Marseille Tél: 09 67 17 95 44



FICHE DE LIAISON - VILLE - HÔPITAL

Je soussigné (e), M. / Melle / Mme assure avoir librement choisi * les intervenants de ma prise en charge médicale et souhaite que mes vœux soient respectés tout au long de mon parcours de soins.

Le à Signature

* Article L 1110-8 du code de la santé publique : le droit du malade au libre choix de son praticien et de son établissement de santé est un principe fondamental de la législation sanitaire.

COORDONNÉES DU PATIENT

Nom usuel : Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
N° de sécurité sociale :
Adresse :
n° de tél. fixe :
n° de tél. portable :
Mail :

Personne à contacter :

Nom :
Prénom :
n° de tél. :

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE VILLE

Médecin Traitant :
Tél :
Courriel :
Fax :
Pharmacie :
Tél :
Courriel :
Fax :
Infirmier Libéral :
Tél :
Courriel :
Fax :
Masseur Kinésithérapeute :
Tél :
Courriel :
Fax :
Chirurgien-dentiste :
Tél :
Courriel :
Fax :
Orthophoniste :
Tél :
Courriel :
Fax :
Podologue :
Tél :
Courriel :
Fax :
Sage-femme :
Tél :
Courriel :
Fax :
Orthoptiste :
Tél :
Courriel :
Fax :
Laboratoire de biologie médicale :
Tél :
Courriel :
Fax :
Autres :

ACCOMPAGNANTS

Assistante sociale / vie sociale :
Tél :
Courriel :
Auxiliaire de vie :
Tél :
Courriel :
Transporteur :
Tél :
Courriel :
Livraison des repas :
Tél :
Courriel :
Voisin proche :
Tél :
Téléalarme : oui non
Autres :

FICHE DE COORDINATION VILLE-HÔPITAL À DÉCOUPER

